

Seras-tu épargné par le démantèlement des UMR avec les fumeux « key labs » ?

Le 12 décembre, Antoine Petit, PDG du CNRS, a annoncé sa décision d'attribuer le qualificatif de « key labs » à seulement 25 % des UMR dont le CNRS a la tutelle, ce qui implique que tous les personnels travaillant dans les labos sont concernés que tu sois universitaire EC ; ITRF ; Administratif ou CNRS Chercheur ITA.

A enveloppe constante il est évident que si 25% des labos retenus auront la majorité des financements annuels les 75% restés sur le carreau n'auront pas les moyens de continuer leur recherche au même niveau qu'auparavant.

Que deviennent les personnels universitaires EC, ITRF ? Adm et les ITA du CNRS travaillant dans les laboratoires faisant partie des 75% n'ayant plus les moyens financiers de fonctionner ?

Cette annonce, faite unilatéralement sans concertation avec les autres tutelles, en particulier universitaires, signifie que 75 % des unités de recherche (soit 54 % des personnels CNRS) seront sacrifiées pour que 25 % d'entre elles retrouvent juste les moyens qu'elles avaient il y a quelques années, en particulier leurs personnels de soutien à la recherche, ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA). Pour ces 75 % des UMR universités / CNRS (et les 54 % de personnels CNRS correspondant) cela signifie ne plus jamais avoir de nouveaux postes d'ITA, plus de nouveaux postes de chercheurs CNRS et des crédits récurrents CNRS devenus symboliques, voire nuls. Ces 75 % des UMR universités/CNRS devront dépendre essentiellement des seules universités qui les hébergent, en termes de soutiens financiers et en termes de postes, au moment même où toutes les universités de France sont exsangues, dans des situations financières plus que préoccupantes, parfois dramatiques. (suite page 2)



"Notre recherche est solide, mais notre financement s'est évaporé."

Un projet d'établissement 2025/29 toxique pour les personnels

Cette rentrée à Sorbonne Université est marquée par l'adoption « en force » du projet d'établissement par la présidence. Ce projet fait suite à l'évaluation par le HCERES de notre université. Comme de nombreux collègues, l'HCERES fait le constat que SU fonctionne mal, souffrant d'une absence de rigueur financière, « une gestion de l'IDEX peu performante et perfectible », un pilotage stratégique et opérationnel lacunaire dans tous les domaines (formation, immobilier, informatique, qualité de vie), des difficultés à suivre la stratégie internationale (Sorbonne Université Abu Dhabi, ...).

Notre université traverse donc une crise profonde. (suite page 3)

Seras-tu épargné par le démantèlement des UMR avec les fumeux « key labs » ? (suite)

Stricto sensu, on ne pourra donc pas dire que ces structures sont « désuémérisées », elles sont juste... laissées en déshérence. Le sens de la nuance est important lorsque l'on utilise la tronçonneuse.

Face à cette décision aussi spectaculaire qu'unilatérale, les universités françaises, qui sont « l'autre tutelle » de ces UMR, ont réagi : « France Universités » a annoncé sa décision, après la tenue de son conseil d'administration, de « suspendre toute discussion » avec le CNRS au sujet des « key labs », le vendredi 20 décembre 2024. Les universités françaises ont jugé les annonces du CNRS « unilatérales » et, en tant que « partenaire des UMR », ont exprimé leur « désaccord ».

On notera que tout le processus a été effectué de main de maître : les instituts du CNRS, qu'ils adhèrent à cette politique où qu'ils la déplorent, ont été chargés, dans les six derniers mois et dans le secret le plus absolu, de faire le tri sélectif des UMR. Les listes sont maintenant verrouillées, mais restent secrètes. Elles seront présentées aux universités dans leurs conseils en février pour simple avis, sans grande marge de négociation.

Ce peu de considération pour les tutelles universitaires fait écho au peu de considération pour l'avis de la communauté des ITA et chercheurs du CNRS. À cet égard on peut noter qu'un sondage a été effectué par l'Assemblée des directions de laboratoires (ADL) auprès des directrices et directeurs d'unité : sur 434 directions d'unités (plus de la moitié des unités), 336, soit 78,5 % déclarent être défavorables à la mise en place du nouveau dispositif « keys-labs » au CNRS.

On constate, dans ce tri unilatéral du CNRS, que les UMR des universités fusionnées, œuvrant pour une recherche d'excellence (Udice), comme Sorbonne Université, ne bénéficient pas d'un traitement de faveur particulier. Le ratio d'UMR « keylabs » serait de 28 % au sein de Sorbonne Université, au lieu des 25 % sur l'ensemble du territoire français.

Pour les 72 % des UMR de Sorbonne Université de facto « désuémérisées », le sort des ITA et des chercheurs CNRS sera peu enviable. À terme, on les forcera à quitter ces structures de deuxième zone. Cependant, au-delà des personnels CNRS, c'est en fait l'ensemble des personnels de ces unités qui sera affecté très négativement, car les universités françaises, qui sont toutes dans des situations budgétaires très graves, ne peuvent pas compenser un tel désengagement massif du CNRS.

L'ensemble des personnels peut craindre toutes sortes de turbulences : gestion administrative et budgétaire basculée sans ménagement sur des universités appauvries, regroupements forcés d'unités, perte de la capacité à décider de ses choix de recherches, pouvant aller jusqu'à une mise sous tutelle, sous la férule des « keylabs » proclamés « tête de réseau » ou « grands coordinateurs », voire un désengagement de la recherche au profit de l'enseignement, avec par exemple la mise en place de la modulation de service pour les enseignant-chercheurs, inscrite dans la loi LRU.

On ne peut que s'étonner qu'une telle démolition de la recherche fondamentale française s'effectue avec autant de rapidité, de brutalité, d'opacité, et d'arbitraire au moment même où la France traverse une crise politique majeure, avec une succession de gouvernements éphémères. (suite page 3)

Seras-tu épargné par le démantèlement des UMR avec les fumeux « key labs » ? (suite et fin)

Dans un tel contexte, où, de surcroît, le PDG du CNRS est en fin de mandat, quelle est la légitimité politique pour imposer à la hussarde des changements aussi destructeurs ?

On se rappelle du ballon d'essai qu'avait lancé Antoine Petit l'année dernière, avec sa volonté exprimée de « désuémériser » toute unité ayant moins de 15 chercheurs CNRS en son sein. Ceci aboutissait déjà à plus de la moitié des unités « désuémérisées ». Avec cette annonce, nous sommes face à un véritable démantèlement du CNRS, contre la volonté des personnels, contre la volonté des directeurs et directrices d'unités, et contre la volonté des universités.

Nous nous opposons donc à la mise en place de cette politique des « key-labs » au CNRS.



Un projet d'établissement 2025/29 toxique pour les personnels (suite)

Nous faisons le même constat, mais nos analyses sur les causes divergent. Ce bilan catastrophique est tout d'abord le résultat largement prévisible de la fusion de 2018. SU est devenu un paquebot tellement énorme que tout le pilotage est désormais très éloigné des préoccupations de proximité, en particulier pour la gestion des ressources humaines. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons combattu cette fusion. (suite page 4)

Un projet d'établissement 2025/29 toxique pour les personnels (suite)

Une crise de gouvernance

Face à ce constat, la présidence veut aller plus loin dans la logique de la fusion en mettant en place une gouvernance verticale, de plus en plus autoritaire. Les solutions proposées vont aggraver la situation pour les personnels et les étudiants, avec le développement d'une université privilégiant les secteurs « rentables » au détriment de l'accès au savoir pour toutes et tous et de la recherche publique.

Ce projet cristallise beaucoup de discussions sur la question de la gouvernance avec la suppression prévue par la présidente des élections facultaires et des doyen-ne-s élu-e-s en faculté des Lettres et en Faculté de Sciences et ingénierie. C'est un virage brutal par rapport au projet initial. Dans le projet d'établissement 2019/23, il était ainsi écrit « Bâtir une université forte avec des facultés fortes. Le modèle qu'a retenu et que déploiera Sorbonne Université est celui d'une université forte et largement déconcentrée, avec des facultés fortes dotées de facto de compétences importantes ». C'était toute l'originalité de ce modèle, qui mettait en avant la subsidiarité et la souplesse dans la gestion quotidienne. Dans le projet 2025/29, c'est au contraire un modèle totalement vertical qui risque d'être proposé, avec des doyen-ne-s aux ordres de la présidence et révocables. Ainsi, la présidence n'hésite pas à mettre en cause violemment les décanats : « les tensions internes, les chevauchements de compétences et les conflits de loyauté, exacerbés par « des scrutins électoraux disjoints » paralysent l'établissement et compromettent la réalisation du projet ». Le problème serait la « disjonction » des élections entre le CA (qui élit la présidence) et les conseils facultaires (qui élisent les doyens). Rappelons que lors des dernières élections, présidente /doyens/doyenne faisaient partie de la même équipe ou en étaient issus ! Désormais, c'est la cause facile à tous les problèmes réels de l'université, sans aucune remise en cause de la politique suivie par la présidence depuis 7ans !

Une dérive autoritaire

Derrière les « grands sourires » et un vaste blablatage sur « redonner leur place aux composantes », la présidence veut une université beaucoup plus centralisée et verticale, avec un rattachement de la démocratie universitaire. Les seules élections qui seraient maintenues seraient celles du CA. Mais le CA n'est qu'une vaste mascarade, avec des élu-e-s Réunis qui votent comme des Playmobil tous les textes de la présidence sans même les lire ! Et cette gouvernance est de plus en plus organisée autour de l'ASU (Alliance Sorbonne Université), une entité plus large regroupant notre université avec des établissements comme l'UTC (Université Technologique de Compiègne) le MNHM (Museum National d'Histoire Naturelle), qui ne représente que les directions d'établissement, sans représentants du personnel, en toute opacité.

Il faut, bien évidemment, réorganiser l'université, qui fonctionne mal. Mais ce changement de mode d'organisation devrait donner lieu à un vaste débat démocratique et devrait justement être proposé dans les programmes des prochaines élections. Or, nous assistons là à un vaste tripatouillage électoral 9 mois avant les élections afin de faire voter en CA un changement des statuts avant les élections, sans la moindre consultation de la communauté enseignante, ni des personnels, ni de leurs représentants élus. Le pseudo débat organisé dans les 30 AG de NDT est digne des pseudo « conclaves » ou « grands débats » organisés par Macron. Il s'agit de faire avaler la pilule de l'austérité et de la logique libérale à tout prix. C'est la négation d'une véritable démocratie, en contournant tous les cadres représentatifs existants. (suite page 5)

Un projet d'établissement 2025/29 toxique pour les personnels (suite et fin)

Une université élitiste au service du privé

Le modèle promu par la présidence s'inscrit parfaitement dans la logique libérale actuelle. Alors que les coupes budgétaires et la remise en cause du service public sont incessantes, il faut construire une université « d'excellence, de recherche intensive » dans laquelle il s'agit de promouvoir « les secteurs stratégiques ». Et cela se fait au détriment des secteurs jugés non-rentables. La même logique est à l'œuvre au CNRS où le développement de 25% des laboratoires (les fameux keylabs) se fera au détriment des 75 autres %. Macron et son gouvernement veulent développer une dizaine d'universités en France élitistes, où se concentrent les budgets, au détriment de toutes les autres. Ces universités « d'élite » doivent attirer les financements privés. Et c'est la porte ouverte à la concurrence sauvage ! En définitive, nous serons toutes et tous perdants.

Vers une logique de ressources humaines privatisées

Alors que de nombreux services font face aux manques de postes, aux sous-financements chroniques, le projet d'établissement va aggraver la situation. La présidence soutient la candidature de SU pour la phase de l'« autonomie 2 des universités » voulue par le gouvernement. La présidence accepte, promeut même, « une gestion RH des BIATSS déconcentrée, avec de nouvelles marges de manœuvre ». En fait, cela revient à contractualiser et précariser les collègues, en privilégiant la concurrence et l'individualisme.

Ce projet d'établissement va avoir des conséquences toxiques pour tous les personnels, BIATSS, enseignant-e-s, chercheurs, ... C'est bien pour nous faire avaler cette politique que la présidence s'attaque à la démocratie universitaire (déjà limitée) avant les élections. Et c'est pour cela que nous rejetons ce projet d'établissement. C'est également toute la politique actuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche que nous contestons. Il faut au contraire



lutter pour un budget public conséquent pour l'université, et promouvoir une politique qui accroît la démocratie universitaire, avec une représentativité des personnels plus équilibrée et plus forte, et une meilleure définition des rôles de chaque conseil élu (CA, Cac, conseil facultaire, conseil d'UFR, ...) qui renforce les statuts de la fonction publique, l'emploi de fonctionnaires, et qui défend les revalorisations salariales. La priorité doit être au développement de la recherche publique et non courir après les « start-up ».

Il est urgent que les collègues se réunissent, débattent, s'organisent pour résister à cette dérive néfaste. C'est cette politique que nous défendrons aux prochaines élections dans 9 mois, face à la dérive despotique de la présidence actuelle.

Communiqué intersyndicale FO/CGT

Sécurité incendie en danger

La sécurité incendie en danger à Saint Antoine

Chères et chers collègues,

Le bâtiment de la Faculté de Santé à Saint Antoine composé par un immeuble de grande hauteur (IGH) et un établissement recevant du public (ERP) est protégé par le service de sécurité incendie (SSI) 24h00 sur 24h00. Par leurs missions quotidiennes, les agents présents au poste central de sécurité (PCS) assurent la protection des biens et des personnes de la faculté jour et nuit de 07h00 du matin au lendemain matin 07h00, tous les jours de l'année.

Le SSI est composé de 7 équipes de 3 agents spécialisés dont un chef d'équipe, tous formés à la prévention, à l'intervention précoce face aux incendies et aux secours aux victimes.

Les activités de laboratoires pouvant abriter des produits biologiques toxiques et l'utilisation de produits chimiques classent notre établissement au niveau « risques importants », c'est pourquoi le rôle du SSI est central dans l'établissement pour assurer une vigilance permanente face aux départs de feu et une sécurité optimale des biens et des personnes (Personnel et étudiants.) De plus, le bâtiment universitaire côtoie les bâtiments de l'hôpital Saint-Antoine avec des milliers de malades, de soignants et d'agents hospitaliers.

Cependant à l'heure où l'importance des missions du SSI est soulignée, les conditions de travail des agents se dégradent et sont bafouées par leur nouvelle direction qui veut faire passer ses mesures en force et sans consultation préalable du CSA :

- Suppression d'un agent incendie à partir de 19h00 le soir et le week-end, laissant les équipes à 2 au poste central de sécurité (PCS.)
La direction considère à tort que les agents de la société privée postés à l'accueil de la faculté le soir à 19h00 et le week-end comptent comme faisant partie de l'effectif du PCS. Or ces agents contrôlent principalement les autorisations d'accès des personnels des laboratoires qui travaillent en dehors des heures d'ouverture de la faculté. Ils s'occupent également de l'accès au 27 rue de Chaligny la nuit par la liaison interphone reliée à l'accueil de la faculté. Ces agents prestataires ont toujours été considérés en surnombre et n'ont pas de missions spécifiques de sécurité incendie mais bien des missions de sûreté.
- Aucun recrutement de fonctionnaire et un recours massif à la prestation privée de la société FORCE 12. Une prestation privée non formée dont les compétences sont en deçà des attentes et exigences face aux risques dans la faculté.
- Le non-respect de la réglementation IGH (Immeuble de Grande Hauteur). A de multiples reprises des agents incendie ont été remplacés par des appareilleurs pendant la journée, des agents prestataires prennent leurs fonctions sans aucune formation obligatoire sur le site, des équipes se retrouvent à 2 personnes pendant la journée, des agents prestataires travaillent en civil au PC incendie...
- La fin de l'indemnisation des gardes de remplacement des agents en arrêt maladie. L'agent remplaçant ne sera donc pas payé et récupérera en heures à partir de 19h00 ou le Week-end.
- La mise en place d'une main courante électronique avec système de localisation des agents en temps réel, système de pointage et d'écoute à distance.
- Menace de modifier l'organisation du temps de travail pour mettre fin au régime des 24h00.
Le passage d'un système organisé en vacation de 24h00, établi par convention depuis des décennies, en vacation de 12h00 serait un cataclysme pour les agents qui ont organisé toute leur vie familiale, sociale, culturelle et associative autour de ce système. Changer ce mode de fonctionnement reviendrait à détruire des dizaines de familles.
- Impossibilité d'ouvrir un compte épargne temps. La direction indique que les agents ne sont tout simplement pas "concernés."
- Un management autoritaire déconnecté des exigences du terrain et une gestion du planning calamiteuse.

Tous ces changements sont effectués de façon brutale et sans concertation avec les agents et les instances de SU et provoquent une explosion des signalements RPS.

Le service dénonce un climat de tension perpétuel qui nuit à la bonne exécution des missions des équipes et engendre des craintes quant à la mise en danger du personnel de la faculté et des usagers.

Les agents du SSI tirent le signal d'alarme depuis des années en rappelant **qu'aucune consigne n'est établie en cas de sinistre dans la faculté, c'est la politique du « on verra bien, on improvisera le moment venu. » ou la menace « on va mettre fin au régime des 24h00. »**

Pendant des mois, une multitude d'échanges, dénonçant les dangers et les risques encourus, a eu lieu avec la direction de la faculté et la direction du SSI, pourtant celles-ci continuent à refuser tout dialogue et s'obstinent à vouloir passer en force.

La direction est informée mais reste muette quant aux demandes des agents qui rappellent constamment les risques pour la sécurité de l'ensemble des occupants de la faculté. L'inquiétude ne finit pas de grandir quant aux risques pour le personnel de la faculté qui ne sont toujours pas pris en considération. La direction tente en vain de justifier ses choix et affirme que la sécurité est pleinement assurée contredisant les professionnels de la sécurité incendie au SSI. Les mots d'ordre jamais prononcés mais à peine voilés sont « économie, management autoritaire, non remplacement des fonctionnaires, recours massif à la prestation privée... »

Aujourd'hui la majorité des agents du SSI se bat pour conserver leurs conditions de travail afin de pouvoir assurer sereinement l'intégralité de leurs missions. Ils ont pleinement conscience des dangers liés à la présence des laboratoires et de l'utilisation des produits chimiques, biologiques, reprotoxiques, de la présence des étudiants qui circulent et étudient dans la faculté, de l'ensemble des personnels qui travaillent dans les bâtiments. C'est pourquoi la majorité des agents du SSI s'oppose aux bouleversements imposés par une direction qui continue à imposer sa vision de la sécurité incendie pour l'ensemble du personnel et sa politique de destruction des conditions de travail des agents.

La majorité du SSI continue de revendiquer l'absolue nécessité de pouvoir travailler sereinement en conservant des conditions de travail qu'ils ont toujours défendues depuis la création de ce service. Le management toxique et autoritaire crée une instabilité et un climat de tension défavorable à la sécurité des biens et des personnes dans la faculté de santé. L'impact est réel sur chacun des personnels qui prend conscience que s'il n'y a pas de départ de feu, de sinistre dans l'établissement, ou de victimes c'est que les agents incendie de la faculté veillent à assurer la protection de toutes et tous malgré les conditions difficiles qu'ils traversent encore aujourd'hui.

Il y a une réelle souffrance et une colère légitime qui doivent être entendues et qui impacte la sécurité de notre faculté à Saint-Antoine.

Chères et chers collègues aujourd'hui la limite est atteinte et cette situation ne peut plus durer pour le bien et la sécurité de chacun.e d'entre nous. Devant l'obstination de la direction à ignorer les alertes successives et à la volonté de détruire les conditions de travail au SSI, un préavis de grève va être déposé par les organisations syndicales FO/CGT.

L'intersyndicale FO/CGT appelle tous les personnels de Sorbonne Université à soutenir les agents du SSI dans leur combat !

Primes 2024

Vous êtes nombreux à nous interpellier sur les primes du mois de décembre 2024.

Comme nous l'avions prédit certains responsables utilisent les indemnités comme moyens de pressions voire d'humiliation.

Des collègues ont reçu :

- 0 € sans aucune explication alors qu'il est obligatoire de motiver
- 75 € pour ne pas avoir à motiver un 0 €

Complément indemnitaire annuel (CIA)

	0	1	2	3	4	5	6
A	0 €	175 €	350 €	700 €	525 €	875 €	1 050 €
B	0 €	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €
C	0 €	75 €	150 €	225 €	300 €	375 €	450 €

Sachant que le montant médian est le niveau 4 pour une répartition un peu plus égale avec une enveloppe d'un montant constant, cela veut dire que les chefs de services jouent le jeu de la division. L'ambiance et les conditions de travail vont encore se dégrader !

Si tu penses avoir été lésé•e, nous t'encourageons à venir nous voir et d'utiliser la lettre de recours type ci-dessous.

Lettre de recours

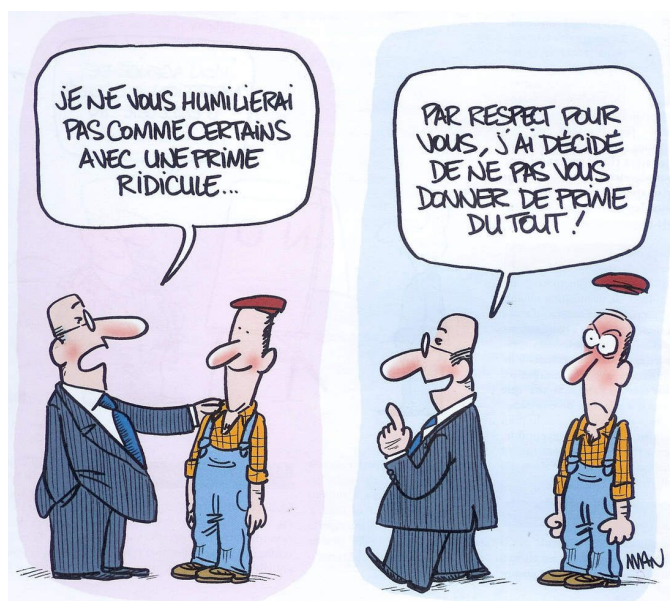
Madame la Présidente,

Je vous sollicite pour une demande de recours au sujet de l'indemnité que j'ai perçu au mois de décembre 2024 d'un montant de ... €.

Je n'ai pas démérité malgré le manque de moyen et d'effectif et des conditions de travail dégradé dans les services de Sorbonne Université.

Je demande la révision de cette prime.

Cordialement,



Je me syndique !

Les organisations syndicales ont démontré à quel point elles étaient utiles en mobilisant contre la réforme des retraites. Plusieurs dizaines de milliers de salarié·es, souvent jeunes, ont décidé de rejoindre un syndicat. Pourquoi pas toi ?

En étant organisés, plutôt que de tâtonner, de manquer d'information sur ce qui se fait ailleurs, on se donne au contraire confiance les uns les autres, on s'entraide, on croise nos points de vue.

Tout le monde peut se syndiquer à la CGT : BIATSS, enseignant·es chercheur·es, doctorant·es, vacataires, personnels de l'université mais aussi du CNRS, de l'Inserm, de l'Inria, personnels fonctionnaires et contractuel·les, etc.

Cette pluralité, c'est ce qui fait notre force



TU EN AS ASSEZ DE LA PRÉCARITÉ !
TU VEUX FAIRE VALOIR TES DROITS !

ALORS, SYNDIQUE-TOI !
À LA CGT, IL Y A UNE PLACE POUR CHACUNE ET CHACUN.

UNIS,
ON EST PLUS FORTS !

J'ADHÈRE À LA CGT

Nom.....
Prénom.....
Faculté.....
Mail.....

Date et signature

la cgt
FERC sup
Sorbonne Université

SNTRS
la cgt